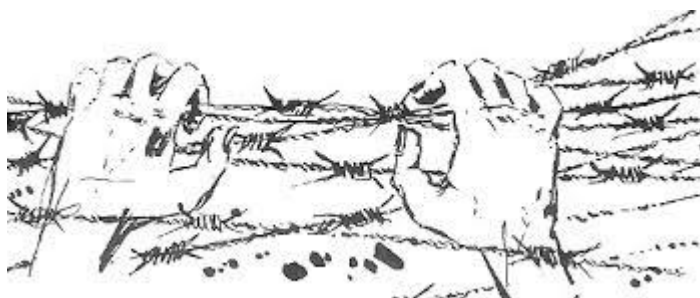


26 avril 2020

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration



**« On brisa leur corps, jamais leur esprit »**

Cette année, pour cause de confinement, pas de célébration à la basilique, ni de cérémonie patriotique au monument aux morts et au cimetière israélite, mais ...

### **Une journée pour se souvenir ...**

La journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés et rend hommage à leur sacrifice.

Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent pas.

La journée nationale du souvenir des victimes de la déportation se déroule chaque année le dernier dimanche d'avril. Cette date a été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps, et parce qu'elle ne se confondait pas avec aucune autre célébration nationale ou religieuse existante.

### **Il y a 75 ans ....**

Il y a 75 ans ....

Plus de 700 000 hommes, femmes et enfants étaient regroupés dans ce qui restait du système concentrationnaire et génocidaire nazi à l'agonie.

La moitié d'entre eux devait encore périr, notamment dans les marches de la mort.

Il y a 75 ans, au printemps 1945 ...

les armées alliées ouvraient les portes des premiers camps de la mort et découvraient l'horreur insoutenable des mouvoirs, des charniers à ciel ouvert, des chambres à gaz.

Les survivants, par leur esprit de résistance, leur volonté et leur profond attachement à préserver leur dignité, ont surmonté des conditions inhumaines.

A leur retour, les déportés n'avaient pas de force, pas de mot pour dire ce qu'ils avaient enduré de tragique et d'irrationnel, puis ils ont repris le chemin du combat, celui de la liberté, d'une parole, celle de la résistance à toute forme d'indignité et d'intolérance.

En 1946, le procès de Nuremberg, fondé en partie sur le témoignage des déportés a permis d'élaborer la notion juridique de « crime contre l'humanité » et posait les bases du droit pénal international. En 1948, suivait la Déclaration des Droits de l'Homme adoptée par les Nations Unies.

Les déportés n'ont pas ménagé leurs efforts pour témoigner sans relâche partout et dans les établissements scolaires en particulier, invoquant la mémoire des faits douloureux qu'ils avaient vécus, dont ils pouvaient penser qu'ils ne se reproduiraient plus.

Et pourtant, nous constatons, avec les derniers (ères) survivants (tes), que la haine, la xénophobie, l'antisémitisme, le refus de la différence n'ont pas disparu.

- Notre hommage d'aujourd'hui n'aurait pas de sens si nous ne prenions pas l'engagement
- de poursuivre et promouvoir la lutte pour la liberté et la solidarité entre les peuples, conquêtes fragiles qu'il faut défendre sans faiblesse,
  - de combattre sans relâche les idéologies qui affaiblissent notre modèle républicain et prônent le retour à l'obscurantisme et au fanatisme
  - de promouvoir le respect des opinions différentes et de déjouer l'absence de tolérance.

*Christiane Costi, fille de déporté*

**« Oublier les enseignements du passé serait,  
non seulement trahir le passé et renier le combat de nos frères,  
mais aussi hypothéquer l'avenir »**

(Pasteur Aimé BONIFACE, Résistant Déporté)

---

### **NOTRE DAME DES CAMPS de CONCENTRATION**

**Vous qui avez assisté à la crucifixion de votre fils,  
notre Seigneur Jésus-Christ,  
intercédez auprès de lui pour qu'il fasse participer à sa Gloire  
éternelle tous ceux et toutes celles qui ont tellement souffert dans  
les camps de concentration nazis :**

- ceux et celles qui ont été battus, avilis, torturés ;
  - ceux et celles qui sont morts de froid, de faim, de maladie ou de misère ;
  - ceux et celles qui ont été fusillés, décapités, crucifiés ou pendus.
- Que notre Seigneur accepte leur vie et leur mort pour sa  
Glorification.**

**Que son Royaume advienne en toute gloire pour le salut et la paix  
du monde.**

*Son visage doux et triste, une robe rayée et un fichu de déportée,  
tenant la croix bien serrée sur son cœur,  
ses pieds écrasant une croix gammée qui est brisée.  
Tant de symboles transformés en prière.*



Cette prière est inspirée du testament d'Edith Stein, philosophe théologienne allemande (1891-1942) ; elle se convertit au catholicisme : Sœur Thérèse-Bénédicte de la Croix. Arrêtée au carmel d'Echt en Hollande, déportée au camp d'Auschwitz et morte dans une chambre à gaz.

Béatifiée le 1<sup>er</sup> mai 1987 par le Pape Jean-Paul II. Canonisée le 11 octobre 1998, elle est déclarée co-patronne de l'Europe en 1999 avec sainte Brigitte de Suède et sainte Catherine de Sienne.